

## Tribune de Pap Ndiaye : des promesses toujours lointaines, des menaces plus précises


Le ministre Ndiaye a publié le 22 décembre une tribune dans le quotidien Le Monde, dans laquelle il détaille ses projets pour le service public d'éducation. Même si elle a été publiée en parallèle sur le site du ministère, SUD éducation déplore la poursuite d'une méthode qui consiste à s'adresser au grand public à travers les médias plutôt qu'aux personnels et à leurs organisations syndicales.

Le bilan négatif tiré par le ministre de la période Blanquer, du moins en termes de résultats généraux, ne suffira pas : c'est bien la continuité qui prime, notamment via les références systématiques aux engagements de campagne du président Macron.

Les promesses, concernant notamment la revalorisation, sont toujours lointaines et insuffisantes. Celle-ci doit tenir tout entière dans une augmentation de 6,5% du budget, qui est insuffisante pour couvrir ne serait-ce que l'augmentation de 10% promise. Celle-ci exclura les personnels non-enseignants, une partie de ceux et celles-ci en-dehors des "débutants de carrière", et on s'interroge toujours sur les contreparties exigées dans le cadre du Pacte. C'est très loin de répondre au manque d'attractivité des métiers de l'éducation que déplore le ministre.

Les menaces se précisent également, concernant notamment la mise en œuvre du projet de Macron pour le collège. Le projet est de rapprocher la sixième de l'école primaire et axer la 5e, 4e et 3e sur l'orientation et la préparation des années de lycée. En identifiant un cycle qui doit faire l'objet d'une "concertation", nous pouvons craindre une réforme qui vise à démanteler le collège unique par l'orientation précoce.

Le reste de la tribune articule le satisfecit habituel - sur les mathématiques au lycée, les heures d'EPS - et des déclarations d'intention très générales, comme sur la mixité sociale. Le ministre s'attribue la décision de publication des IPS des collèges,



alors que c'est bien une décision de justice qui l'a contraint à le faire. Il se félicite de la publication des IPS des lycées, alors que le ministère l'a refusée à SUD éducation et que nous avons dû saisir la CADA pour les obtenir. Enfin, il confirme son soutien à la réforme du lycée professionnel menée par la ministre du Travail.

SUD éducation ne s'y trompe donc pas : entre promesses toujours lointaines et menaces plus précises, c'est bien le projet de Macron que met en œuvre le ministre.

**SUD éducation appelle les personnels à se réunir dès la rentrée pour faire le point sur les annonces et définir leurs revendications et modalités d'action, en l'articulant avec le calendrier de mobilisation interprofessionnel sur les retraites.**